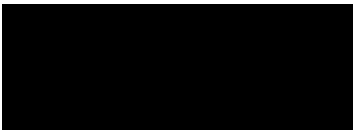


Québec, le 23 septembre 2025



Par courriel

Numéro de référence : MRIF-20250903-004



La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue le 3 septembre dernier et libellée comme suit :

« Je vous écris pour soumettre une demande d'accès à l'information en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Je sollicite l'accès aux documents détaillant le coût de la cérémonie des funérailles nationales de M. Serge Fiori, qui a été prise en charge par le gouvernement du Québec. Je souhaite obtenir une ventilation détaillée des coûts associés à cette cérémonie, incluant mais sans se limiter aux frais de logistique, de coordination, de transport, et tout autre coût pertinent.

Je vous prie de bien vouloir me fournir ces informations dans les plus brefs délais, conformément à la législation en vigueur ».

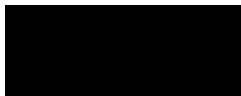
Au terme des recherches effectuées, veuillez trouver, ci-joint, le document répondant à votre demande.

Veuillez prendre note que la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, ci-après, « Loi sur l'accès »), prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu des articles 53 et 54 de celle-ci, l'accès à certains renseignements est refusé.

Notez enfin que certains renseignements contenus dans le document qui vous est transmis n'étaient pas visés par votre demande, et en ont donc été exclus.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, [REDACTED], l'expression de ma considération distinguée.



Raphaëlle Beauregard
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements
personnels

p.j. 3

Articles de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

Nom période ctb:<Tous>

Fournisseur	No	No facture	Dt facture	Description du compte	com seg PSA	Montant	Dt ctb GL	Nom seg Projet	Description
	1203696		Cérémonie S	06-août-25	Achats - Fourm, mat et eq	SA générique	4,62	06-août-25	Cérémonie d'hommage national de Serge Fiori 15 juillet 2025
	1203696		Cérémonie S	06-août-25	Frais de dépl - Cour	r Dépl.-Stationnement	36	06-août-25	Cérémonie d'hommage national de Serge Fiori 15 juillet 2025
	1203696		Cérémonie S	06-août-25	Achats - Fourm, mat et eq	chats Four - Eau	29,37	06-août-25	Cérémonie d'hommage national de Serge Fiori 15 juillet 2025
						Somme: 71,89			
(agence de spe	1744251	FSR-2025_20-8665524	01-août-25	Services de nature lechn	SA générique	32985	01-août-25	Cérémonie d'hommage national de Serge Fiori 15 juillet 2025	Remb. [redacted] et équipe événementiel Hommage National à Serge Firo 13-14-15 juillet 2025 à la PDA de Montréal
						Somme: 32 985,00			
Sky cadeaux et fleurs	834296	FSR-13/120-8652/100	21-juil-25	Services de nature lechn	env. Aux.-Fleuriste	450	21-juil-25	Cérémonie d'hommage national de Serge Fiori 15 juillet 2025	ARRANGEMENT FLORAL - Cérémonie d'hommage national de Serge Fiori, 15 juillet 2025
						Somme: 450,00			
						Grand total: 33 106,89			